

Gérard Groc

*Institut de Recherche et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM)
CNRS/université Aix Marseille III, Aix-en-Provence*

LA VISION TURQUE DE L'EUROPE

Jusqu'à tout récemment, pour la Turquie, l'Europe semblait une évidence autant dans l'idée favorable qu'elle s'en faisait que dans l'assurance d'en être acceptée. Or, en décembre 1997, l'Union européenne, en phase de nouvel élargissement, a refusé de voir la Turquie figurer au nombre de ses partenaires potentiels à court et moyen terme. Le refus a été d'autant plus mal accepté en Turquie que ce pays est, avec la Grèce, le premier à avoir conclu un accord d'association avec la CEE (1963), qu'il a accompli toutes les phases intermédiaires prévues par cet accord, qu'il dispose depuis décembre 1986 du droit de libre circulation pour ses citoyens dans l'espace européen — un droit auquel la Turquie a sursis —, et enfin qu'il s'est vu octroyer, en décembre 1995, un régime d'Union douanière ouvrant l'espace turc à une pénétration sans obstacle des produits européens. Tout a basculé pour laisser la place à des polémiques acerbes, du côté turc et des justifications laborieuses, du côté européen, qui font de cette question un champ d'affrontement idéologique¹ où on en est venu à opposer l'Islam à la Chrétienté.

Les démêlés de la Turquie avec l'Europe ne sont pas une simple affaire de conjoncture diplomatique ; ils touchent à une problématique de fond qui engage tout le développement national du pays et la vision qu'il a de son destin.

Un des paradoxes de l'histoire de la Turquie est que, depuis le xviii^e siècle, elle a fait de l'importation d'un modèle de développement étranger la condition première de sa propre souveraineté. Et ce cheminement a généré deux types de contradictions difficiles à concilier autant dans leurs dynamiques et leurs conséquences que dans leur valeur symbolique : d'une part, la capacité de transformer ce qui vient de l'extérieur en élément fondateur d'une spécificité propre sans laquelle une autonomie n'est pas recevable ; d'autre part, celle d'articuler une argumentation de permanence sur une dynamique de mutation, avec de surcroît, la considération que si la Turquie approche toujours plus le progrès (mesuré en fonction du chemin parcouru), elle s'installe aussi dans une logique de retard permanent sur un modèle collectif.

L'Europe est exactement le champ clos de la révélation de ces éléments contradictoires,

d'autant plus délicats qu'ils légitiment une vision nationale volontiers ombrageuse. Par le truchement de la « modernisation », l'Europe est depuis longtemps, pour la Turquie, la référence de son accession à la civilisation mais aussi la mesure de ses faiblesses. Modèle d'inspiration, elle est aussi un verdict dont le couperet vient à nouveau de tomber.

1. L'Europe, pôle de civilisation

C'est en effet devant le constat de la faiblesse croissante de ses armées autrefois invaincues, face à la reconquête militaire européenne de la fin du xvii^e siècle, que Constantinople a pris la mesure de son retard, voire de son déclin, et a inauguré une politique volontariste de modernisation s'ouvrant alors aux innovations techniques, culturelles et politiques en provenance de l'Europe. L'émergence de l'Empire russe et la belligérance permanente qui s'ensuit, rendirent ce recours nécessaire et constant. La grande période de cette inspiration moderniste est connue sous le nom de *Tanzimat* durant laquelle, tout au long du xix^e siècle, les emprunts juridiques, institutionnels et politiques impressionnants placent la Turquie impériale sur des standards quasi européens et la font entrer dans le concert des nations « civilisées ». C'est l'époque où Européen est synonyme d'Occidental. Mais l'expérience a son revers, car l'Empire turc devient vite l'enjeu des intérêts particuliers et colonialistes (au sens large puisque l'Empire n'a jamais été colonisé de fait) des différentes puissances de cette Europe politique. Et, sous la rubrique « Question d'Orient », les rivalités s'exacerbent au point que « l'homme malade de l'Europe » ne doit sa survie qu'à l'équilibre des rivalités dans lequel il s'efforce de se situer. Cette variabilité des intérêts respectifs et des alliances contractées vont le précipiter dans une guerre mondiale qu'il ne peut éviter, dont il ne maîtrise aucune décision ni aucune phase, à l'exception de quelques épisodes glorieux de défense territoriale comme les Dardanelles (1915).

Source de mutation politique et d'enrichissement culturel, l'Europe est, à cette époque, une polarisation indispensable mais ambiguë qui produit autant les situations de risque qu'elle en fournit les échappatoires. La série des grands congrès internationaux, depuis la guerre de Crimée jusqu'à 1914, maintient le régime ottoman dans une sujétion fondamentale à laquelle il peut d'autant moins se soustraire que la pression russe pèse sur ses frontières.

Succédant à la défaite, la période kémaliste constitue le sursaut salvateur et l'épisode fondateur de la Turquie actuelle. Si elle ne modifie pas au fond la vision turque de l'Europe, elle en précise en revanche les conditions et les modalités. En effet, l'idée centrale du nouveau pouvoir est de restaurer, à l'intérieur d'un nouveau découpage territorial, l'identité politique du pays, dans une mutation politique et sociale radicale et complète, conçue comme la condition *sine qua non* de la récupération de son indépendance. Hors des alliances partielles et volatiles, le nouveau régime préfère tabler sur une parité établie sur la base de référents modernes et

rationnels, inspirés de principes « universels ». Ainsi, rompant avec un ancien régime impérial et théocratique, il opte plus radicalement pour l'introduction de véritables options occidentales, politiques (proclamation de la république, régime d'assemblée représentative, textes constitutionnels, laïcité) et juridiques (codes civil et pénal transférés tels quels de leur version européenne), d'autant plus intelligibles aux « garants » futurs de cette restauration qu'ils sont justement ceux qui, vainqueurs de la Turquie, avaient envisagé sa disparition en 1920 dans le Traité de Sèvres. C'est donc sur ce terrain — et suivant la formule de Mustafa Kemal « vers l'Occident, en dépit des Occidentaux » — que l'affirmation nationale, très accentuée par le contexte de « guerre de libération nationale », va se faire à travers l'établissement d'un cadre étatique quasi jacobin, unanime, modernisateur et laïc (au risque d'ailleurs de nier toute particularité locale)².

Le nouveau régime fut servi, il est vrai, par une rémission de la pression sur ses frontières du Nord, due à l'installation en Russie d'un pouvoir soviétique désireux d'établir des rapports plus cordiaux avec un voisin du Sud luttant aussi pour son indépendance.

2. L'Europe, un Occident alternatif (1945-1980)

1945 est le moment où se met en place une collégialité internationale face aux grandes questions issues des règlements de la Deuxième guerre mondiale et les débuts de la Guerre froide, avec, pour souci majeur, de contenir toute avance soviétique et de se donner, à travers un réseau de relations politiques (la refondation des organisations mondiales), économiques (le Plan Marshall qui ouvre sur l'OECE puis sur l'OCDE) et stratégiques (la doctrine Truman et l'Organisation atlantique), les moyens de le faire. Mais, au-delà des apparences de cette collégialité, l'Occident est désormais composé d'un acteur américain qui va devenir essentiel et de partenaires européens disparates, en pleine reconstruction, dont les intérêts, dispersés, ont moins de cohésion, comme le montre la crise de Suez en 1956. Cette évolution qui correspond de fait à une généralisation pour la Turquie de sa propre problématique, signifie une prise en charge plus collective de son sort, mais aussi la dilution de son autonomie. Jouant de sa position géostratégique, elle passe du rang d'ancienne victime isolée au rang d'alliée. Mais dès les premières années, on pressent que sa faiblesse économique entamera la parité d'une telle alliance et confinerà la Turquie à un rôle secondaire.

Globalement, dans les années cinquante, l'approche politique et stratégique américaine fournit à la Turquie une plus grande protection, ce dont celle-ci se satisfait même si une ingérence politique accrue provoque des tensions politiques internes (résistance des courants autonomistes kémalistes qui précipitent le premier coup d'État de 1960). Mais tout va changer, au début des années soixante, lorsqu'un constat de possible égalité nucléaire entre l'Union

soviétique et les États-Unis va, à travers les épisodes de la crise de Cuba, inaugurer une nouvelle stratégie de « riposte graduée » qui se traduit concrètement par le désarmement des lignes avancées du dispositif atlantique, et donc de la Turquie (retrait des missiles Jupiter en 1961). La protection de celle-ci transite donc désormais par le bon vouloir des États-Unis, à partir de critères certes globaux, mais aussi, de plus en plus intéressés et égocentriques, bientôt stigmatisés dans l'accusation d'impérialisme. La première crise de Chypre, en 1964, illustre bien cette nouvelle dépendance de la Turquie.

À partir de là, la Turquie va se retrouver dans une situation où, sans pouvoir se permettre de boudier le soutien américain, elle va s'ouvrir vers un pôle européen capable de résistance aux États-Unis au nom du respect des États (admiration de la Turquie pour le « non » de De Gaulle aux Américains en 1966), une Europe plurielle qui, dans une référence plus collégiale à la souveraineté, accepte la prise en compte de particularités nationales, apprend à gérer la différence et autorise une palette diversifiée de comportements diplomatiques. C'est l'époque où l'Ostpolitik de W. Brandt qui vise à agir directement sur la cause de la menace, rencontre en Turquie un grand succès. La proximité de l'Union soviétique rend en outre cette Europe plus sensible aux conséquences concrètes du rapport Est-Ouest. Ceci vaut surtout pour l'Allemagne dont l'enjeu stratégique se rapproche de celui de la Turquie : même situation frontalière, même calcul du risque, même nécessité du lien avec les États-Unis, mêmes contraintes tirées de ce lien et même tentation pour un règlement direct. Ce n'est pas un hasard si, durant toute cette période, l'Allemagne est un interlocuteur attentif au sort de la Turquie en même temps qu'un relais plus coulant de la manne américaine, conscient des difficultés turques d'être, en cas de conflit, un poste avancé de la déflagration. C'est aussi un espace que la migration turque commence à peupler.

Du milieu des années soixante à celui des années soixante-dix, cette ouverture de la Turquie vers un deuxième pôle « occidental » est évidente. Concrètement, elle se fera par le truchement d'un accord d'association avec la CEE, signé en 1963, qui offre par étapes, à la Turquie, un schéma d'intégration future à ce nouvel ensemble politico-économique. Mais en 1974, le rêve est de nouveau brisé par la réprobation totale et collective de tous ses partenaires « atlantiques », américains et européens, qui condamnent la double intervention turque à Chypre avec la même sévérité et les mêmes rétorsions économiques et militaires (embargo de 1975). C'est l'effondrement de toutes les solidarités, autant dans leur aspect symbolique que dans leurs soutiens tangibles. Sur fond de crise du pétrole et de banqueroute de l'État, le réflexe d'en revenir à l'affirmation de l'indépendance nationale se nourrit alors d'autres concepts tels que le non-alignement resurgi de la combinaison entre la guerre du Kippour et la crise du pétrole (mais la Turquie est difficilement « désalignable »), la solidarité pan-musulmane (mais la Turquie n'est pas arabe) et plus globalement le débat Nord-Sud. C'est le moment où la Turquie ébauche l'idée d'une situation et d'un rôle « intermédiaires » entre deux mondes, deux cultures, deux continents et deux niveaux de développement. Mais cette recherche d'indépendance n'a pas les moyens de son affirmation et doit rapidement s'en remettre aux conseils et aux aides des experts

du FMI (1978 et 1980). La révolution iranienne (1978) et l'intervention soviétique en Afghanistan lui en tracent aussi les limites.

3. Entre intégration et transaction

Inaugurées en 1980 par un coup d'État sévère pour la démocratie, les deux dernières décennies ont vu évoluer l'image de l'Europe en Turquie dans deux directions.

À partir des années de plomb (1980 — fin 1983), l'Europe est devenue le recours prioritaire des valeurs démocratiques, des droits de l'homme, de l'exil politique ; et l'aide apportée autant par la Communauté européenne que par le Conseil de l'Europe, dans ces matières, est constante. Ceci est dû à ce qu'une réaction sociale, alimentée par la répression et les faiblesses de plus en plus manifestes du système politique, s'est élaborée autour d'une dynamique de démocratisation que prolongent aujourd'hui des thématiques de « société civile ». Nul doute que l'interminable question kurde à laquelle l'État turc n'a pas encore souhaité apporter de solution politique, est un argument important de cette vision de l'Europe. Parallèlement, l'Europe s'est aussi retrouvée investie d'un rôle économique précis. Acquis aux thèses libérales de M. Thatcher, un gouvernement civil, en place de 1983 à 1991, a lancé l'économie turque à l'assaut du marché international, brisant à sa manière un carcan étatiste et autoritariste. Pour ce faire, il choisit clairement (c'est le sens de la demande turque de 1987) l'option du rattachement à l'Europe économique que lui offrait naturellement l'association contractée avec la CEE depuis 1963. Ici, le cheminement est en partie indirect, car si la finalité n'est pas réduite à l'Europe (comme le montre la diversification des échanges commerciaux turcs vers l'Asie, le Japon ou l'Afrique), l'Europe constitue toutefois l'accès à un marché restreint, réglementé et abrité, déjà au fait des faiblesses du partenaire turc.

Ce scénario européen ambivalent n'a pas gardé sa cohérence. D'abord par le fait que la réponse de Bruxelles, pour juger de la demande turque de 1987, a été retardée puis négative (1989), puis remise à plus tard (1991), puis encore négative (1993), pour déboucher sur le compromis de l'union douanière (1995), avant d'être renvoyée aux calendes grecques (1997). Mais aussi, parce que, sur fond de suspicion européenne croissante, des options nouvelles sont apparues. Portée par les résultats impressionnants de son ouverture économique, de sa pénétration sur les principaux marchés occidentaux et par le fait que d'agricole, elle devenait un pays « industriel », la Turquie s'est laissée tenter par des schémas de diversification, voire de possible leadership régional (idée d'un marché commun de la Mer Noire et émergence d'une aire centre - asiatique de culture et langue turque en 1991), que favorisait bien sûr la disparition du danger « soviétique ». Rien n'interdit non plus d'articuler à l'Europe ces opportunités nouvelles dans une médiation pour laquelle la Turquie s'offre comme introducteur vers des *terrae incognitae*. La guerre du Golfe (1992) a encore accru cette diversification, mais dans une direction différente.

Espérant réactiver un prolongement « atlantique » que la disparition de l'Union soviétique rendait caduc, la Turquie s'est volontairement installée dans le rôle de poste avancé de l'Occident face à une région à haut risque, ce qui lui offre de surcroît la possibilité d'orchestrer l'internationalisation de la question kurde. Mais ce dernier schéma de « gendarme régional » s'accorde mieux aux visions américaines qu'européennes ; c'est de cette période que datent les démêlés germano-turcs sur l'emploi non autorisé de livraisons militaires accordées sous le sceau de l'« atlantisme ». Rappelons que durant cette période, l'Europe amorçait pour sa part un élargissement vers l'Est.

Aujourd'hui, comme le souligne son actuel ministre des Affaires étrangères, la Turquie entame une réévaluation de son rapport à l'Europe sur la base d'une relecture des facteurs historiques (« à la jonction des Balkans, du Caucase, de la Mer Noire, de la Méditerranée, de l'Asie Centrale et du Moyen Orient, la Turquie a une vocation multiple [...], d'autre part, son européanité géographique, historique et culturelle est un fait indéniable entre autres de par le paradigme de modernisation »), des facteurs économiques (« son dynamisme en fera dans quelques années un partenaire incontournable ») et des facteurs géostratégiques (« avec le pétrole, à l'heure du temps mondial, l'Eurasie sera une entité »). Elle redéfinit sa place en montrant que « l'Europe n'est plus une obsession ». Et le ministre de conclure : « La Turquie est un acteur qui assume un rôle à l'échelle mondiale. Notre pays poursuit son ambition de devenir membre de l'UE mais ne se contente plus d'une position de pays à la périphérie de l'Europe. C'est par sa qualité de pays au cœur de l'Eurasie que la Turquie compte désormais réaliser ses objectifs de politique étrangère »³.

NOTES

1. La cible des attaques turques devint très rapidement l'Allemagne. Le Premier Ministre turc, pourtant bon connaisseur du pays et de son chancelier, évoqua même, dans une comparaison explicite avec l'époque nazie, le terme de *Lebenstraum*. *Financial Times*, 6 mars 1998.
2. Les étapes « concertées » de cette reconquête de souveraineté seront les traités de Lausanne (1923), puis la Convention de Montreux (1936) qui restitue à la Turquie « nouvelle » sa pleine autorité sur le trafic dans les détroits.
3. Allocution du ministre des Affaires étrangères turc, Ismael Cem, lors de la conférence-débat organisée par le comité France-Turquie, tenue — en présence de Pierre Moscovici — à l'Assemblée nationale, à Paris le 5 mai 1998.